



Syndicat National de l'Education
Physique
Benoît HUBERT
19, grand'rue
08160 ETREPIGNY
benoit.hubert@snepfsu.net



Syndicat National des Enseignements
du Second degré
48, rue Victor Hugo
08 000 Charleville-Mézières
s2ard@reims.snes.edu



Syndicat National Unitaire des
Instituteurs professeurs des écoles et
Pegc
48, rue Victor Hugo
08 000 Charleville-Mézières
Snu08@snuipp.fr

à

Mme l'Inspectrice d'Académie
Directrice des services départementaux de
l'Éducation Nationale des Ardennes
Boulevard François Mitterrand
08000 Charleville-Mézières

Madame l'inspectrice d'Académie,

Nous venons de prendre connaissance de l'initiative que vous proposez en réponse à la **consultation nationale sur les rythmes scolaires**. Nous souhaiterions par la présente disposer d'éléments complémentaires quant à la tenue de ce débat départemental.

Nous avons bien reçu l'invitation adressée aux secrétaires départementaux des différentes organisations syndicales et vous pouvez compter sur l'intérêt que nous portons à cette problématique d'une éventuelle « évolution de l'organisation du temps scolaire » dès lors qu'elle a pour finalité de rassembler les meilleures conditions qui assurent la réussite de tous les jeunes. Cependant, les modalités de ce débat n'étant pas précisées, nous nous permettons de vous faire part de quelques interrogations :

- Ce débat est-il un débat fermé par un champ de questionnement défini ou un débat ouvert, laissant à chacun la possibilité de faire part de ses analyses et de ses propositions ?
- S'agissant à nos yeux d'un véritable débat de société dépassant largement le seul cadre scolaire, quels acteurs, usagers du système éducatif mais aussi quels représentants du monde du travail, associations complémentaires... ont été invités à cette réflexion ?
- Comment la remontée des différentes contributions qui y seront faites est-elle envisagée ?
 - prise de note et remontée in extenso des contributions ?,
 - synthèse réalisée (par qui ?) ?,
 - contributions écrites des participants aux débats ?...

Le débat récurrent au cours de l'histoire de l'Éducation sur la question des rythmes scolaires ne peut être mené à « la va-vite » et nécessite rigueur et sérieux. L'exemple montré par les consultations organisées dans les établissements du second degré et dans les écoles ne nous indique pas que cette problématique est traitée avec tout le professionnalisme et le sérieux nécessaire. En effet, que dire des procédures qui, dans le cadre de conseils pédagogiques au mieux, (sous forme de « réactions et remarques individuelles sur papier », au pire...) vont traiter des rythmes scolaires parmi de nombreuses autres questions en deux heures de temps ? Que dire de la consultation dans le premier degré où dans le cadre de conseils d'écoles cette question est un point parmi d'autres et le sujet évoqué en dix minutes ? Il nous semble que si la volonté est bien d'avancer sur les rythmes dans le souci de la réussite de tous les élèves, on ne peut se soustraire aux débats contradictoires et cela nécessite du temps et une concertation approfondie.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, madame l'Inspectrice d'Académie, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le SNEP

M. HUBERT Benoît
Responsable National
Secrétaire Départemental

Pour le SNES

Mme FUSELIER Karine
Secrétaire Départementale

Pour le SNUipp

Mme DU SOUICH Anne
Secrétaire Départementale